



ECOLE DE COMPETITION TENNIS

FICHE D'INSCRIPTION 2022 / 2023



NOM : _____ Prénom : _____
Date de Naissance : ___/___/___ Sexe : M / F Réinscription : Nouvelle inscription :
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Tél. Dom : _____ Portable Père : _____ Portable Mère : _____
Adresse e-mail* : _____

***Obligatoire pour la licence FFT** **NB :** la licence FFT permet à votre enfant d'être assuré lors de son cours de tennis

Certificat médical obligatoire

Nombre d'années de tennis : _____ ou couleur de balle : _____ ou classement : _____

(Pré-compétition, Compétition) – (Sous réserve de l'accord de la direction sportive)

Tests de niveaux pour les nouveaux inscrits : 14/09 et 17/09 de 14h à 16h

Le créneau horaire sera choisi par l'équipe pédagogique consultable et définitif à compter du lundi 19/09/2022.

Pré-rentrée le mercredi 21/09/22

Retrouvez toutes les informations sur : <http://aspgcc.over-blog.com>

- | | | | |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi | <input type="checkbox"/> 17h00 à 18h30 | <input type="checkbox"/> 18h30 à 20h00 | |
| <input type="checkbox"/> Mardi | <input type="checkbox"/> 17h00 à 18h30 | <input type="checkbox"/> 18h30 à 20h00 | |
| <input type="checkbox"/> Mercredi | <input type="checkbox"/> 11h00 à 12h00
<input type="checkbox"/> 17h00 à 18h00 | <input type="checkbox"/> 13h00 à 14h00
<input type="checkbox"/> 18h00 à 19h30 (1h30, uniquement les adolescents) | <input type="checkbox"/> 16h00 à 17h00 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi | <input type="checkbox"/> 17h00 à 18h30 | <input type="checkbox"/> 18h30 à 20h00 | |
| <input type="checkbox"/> Vendredi | <input type="checkbox"/> 17h00 à 18h30 | <input type="checkbox"/> 18h30 à 20h00 | |

Merci de
cocher
toutes vos
disponibilités

NOTE : Il faut cocher tous les créneaux horaires disponibles pour le mercredi et tous les soirs disponibles pour les entraînements en semaine.

Remarques et demandes particulières : (indisponibilités, amis, professeurs, ...):

TOTAL : _____ Euros (Licence incluse)

En cas d'urgence, j'autorise l'ASGCC à prendre toutes les mesures nécessaires : oui non

Personne à prévenir : _____ Téléphone : _____

Signature des parents, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Règlement : Chèque n° : _____ Espèces CB Date : ___/___/___

!!! NB : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS REGLEMENT !!!

Pour tout renseignement, s'adresser à Thierry BOURET au 06.81.03.75.65



TARIFS TENNIS 2022 / 2023

ECOLE DE TENNIS		ECOLE DE COMPETITION *		GROUPE ESPOIR**		GROUPE Avenir **		HORAIRES AMENAGES	
6 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE TOUS LES JOURS		4 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE COMPRENANT 3 entraînements (2 tennis 1h ou 1h30 et 1 physique 1h30)		4 ENFANTS MAXIMUM PAR GROUPE COMPRENANT 4 entraînements (3 tennis 1h ou 1h30, dont 1 cours à deux, et 1 physique 1h30)		A PARTIR DE 7/8 ANS (3 tennis 1h ou 1h30, dont 1 indiv, et 1 physique 1h30) SELECTION FAITE PAR LA DIRECTION SPORTIVE		A PARTIR DE 7/8 ANS 3h par jour 5 jours par semaine	
		1H00 (ADOLESCENT)		1H30		5H30		Tarifs après étude de la direction sportive	
		Semaine		1h30		5H30		8750€	
		WE		750 €		1 435 €		Pour plus d'information, merci de contacter Fred Petitjean au 06 07 67 13 15	
		Semaine		740 €		1 415 €			
		WE		730 €		630 €			
		Semaine		730 €					
		WE		640 €					
		Semaine		640 €					
		WE		600 €					
		Semaine		600 €					
		WE		630 €					
		Semaine		630 €					
		WE		630 €					
		Semaine		630 €					
		WE		630 €					
		Semaine		630 €					
		WE		630 €					
1er Enfant		560 €	600 €	730 €	730 €	1 435 €	1 435 €		
2ème Enfant		550 €	590 €	710 €	740 €	1 415 €	1 415 €		
3ème Enfant		540 €	580 €	680 €	730 €				
Cours Supp. Semaine ou WE		455 €	495 €	640 €	640 €				
Cours Supplémentaire Mercredi (13h, 16h, 17h uniquement)		330 €				630 €	630 €		

REGLEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS ET DE COMPETITION :

- PRECISIONS : 1er cours au tarif normal - 1h00 de cours supplémentaire : 455 € (semaine) ou 495 € (week-end) - 1h30 de cours supplémentaire : 600 € (semaine) ou 640 € (week-end)
- Cours supplémentaire Mercredi 13h, 16h, 17h uniquement : 330 €

* ECOLE DE COMPETITION

- Joueurs et joueuses participant au championnat par équipe au nom du Paris Country Club et/ou participants à un minimum de 30 matchs en compétitions officielles (tournois).
- Entraînement du soir de 1h30 (avec l'accord de la direction sportive).

** GROUPE ESPOIR & Avenir : Sélection faite selon des critères d'observation :

- Du niveau de jeu, du potentiel ou du classement selon l'âge.
- De l'état d'esprit, de l'investissement personnel et du respect du programme pédagogique proposé aux joueurs (disponibilités).
- De l'intérêt porté par les joueurs pour la pratique du tennis en compétition.
- De l'entière disponibilité des joueurs lors des championnats ou détachement fédérale
- Joueurs et joueuses participants au championnat par équipe au nom du PCC et/ou participants à un minimum de 50 matchs en compétitions officielles (tournois).

Les entraînements comprennent par semaine :

- 2 séances tennis collectives.
- Un cycle de séances tennis individuelles.
- De la préparation physique intégrée (coordination, courses, lancers, explosivité, cardio, etc.).
- Une programmation individualisée des entraînements et des tournois.
- Des analyses vidéos.

- L'attribution des courts et le choix des groupes seront effectués selon les données de l'année précédente ou selon les tests.

Dates des tests pour les nouveaux inscrits : 14/09, et 17/09

Des modifications s'il y a lieu, seront apportées dès le premier mercredi sur proposition des moniteurs.

- En dehors des périodes où les courts sont ouverts, les écoles de tennis seront annulées si la météo est défavorable.
- Les enfants restent encadrés par leur moniteur si l'heure de cours a commencé, dans le cas contraire, ils sont accueillis à la MDE*

*Maison Des Enfants

- **NOTE :** Les remboursements ne seront effectués que pour ceux qui arrêtent l'Ecole De Tennis ou de Compétition avant la fin du 1er trimestre de l'année en cours et avec l'accord de Monsieur Philippe THEZIER.

- Seuls les membres à jour de leurs cotisations peuvent participer à l'Ecole De Tennis pendant toute la durée de la période des cours.